Les grandes ambitions des écoquartiers

RÉALISÉ PAR JEAN LELONG ET ARNAUD GARRIGUES

Les enjeux
Economiser les ressources, contenir l'étalement urbain, promouvoir de nouveaux modes de vie : la démarche « écoquartier », lancée en 2008, vise à trouver un chemin vers la ville durable. Quelque 200 collectivités y ont déjà adhéré en signant la charte des écoquartiers.

Les outils
Plusieurs outils ont été mis à la disposition des collectivités : une charte de 20 engagements, un label (en voie de renouvellement) et le Club national Ecoquartier. Par ailleurs, un référentiel d'évaluation des écoquartiers est en cours d'élaboration.

Les résultats
Depuis 2013, ce sont 39 écoquartiers qui ont été labellisés et 98 autres sont « engagés dans la labellisation ». Le sujet de la performance des bâtiments semble aujourd'hui maîtrisé. La question des usages et de la participation semble plus difficile à traiter.

Un projet pour construire la ville autrement

En huit ans, les écoquartiers sont entrés dans le paysage français. La carte que propose le site du ministère du Logement fait apparaître 39 écoquartiers labellisés (donc livrés), répartis sur l'ensemble du territoire, ainsi que 98 quartiers « engagés dans la labellisation » (encore en chantier). Au total, plus de 200 collectivités ont adhéré à la démarche en signant la charte des écoquartiers, un document qui comprend vingt engagements répartis en quatre chapitres. Des résultats encourageants, mais jugés insuffisants par le gouvernement qui souhaite aujourd'hui donner au mouvement une nouvelle impulsion.

RÉNOVER LE LABEL

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'habitat durable, a chargé, le 9 juin, Alain Jund, vice-président de l'eurométropole de Strasbourg, de piloter une réflexion sur le renouvellement du label (lire p.34). « Il faut changer de braquet, explique-t-on au ministère. Si l'on veut diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et répondre aux enjeux des territoires en matière économique, énergétique, sociale et sociétale, il faut aller plus vite. » A son actif,

DATES CLÉS

2009 et 2011
Appels à projets « Ecoquartiers ».

2012
Publication du référentiel « Ecoquartier ».

2013
Première campagne de labellisation.

2016
4e campagne de labellisation, plus de 50 projets candidats.

Fin 2016
Présentation du label renouvelé.

T. GILLILAND

Un territoire connecté, ouvert à tous, capable de générer des pratiques reproductibles

la démarche «Ecoquartier» a aidé à fédérer les acteurs autour d'une référence commune, légitimée par un label national. Autre intérêt: le cadre qu'elle propose permet de balayer les différentes dimensions du développement durable sans imposer un modèle unique. Bruno Lhoste, cofondateur du site «eco-quartiers.fr», estime que l'on aurait pu faire l'économie du label – , «une manie française de mettre des étiquettes sur tout». Mais il juge le référentiel proposé «plutôt pertinent». «Cet outil permet de se poser l'ensemble des questions et pousse les acteurs à aller plus loin qu'ils ne l'auraient fait sans la démarche.»

La commune de Montévrain (9600 hab. Seine-et-Marne) en est l'illustration. Alors qu'un nouveau quartier était en chantier, la ville et son aménageur, Epamarne, ont entièrement repensé le projet au prisme de la démarche «Ecoquartier». «Nous avons reconsidéré la notion de densité et d'étalement urbain, ce qui a conduit à passer de 1500 à 3000 logements, en mettant à profit la présence d'une gare RER, détaille Pierre-Charles Decoster, directeur des opérations d'Epamarne. Nous avons retravaillé la question du traitement de l'eau et la place de la nature en ville. Nous avons ainsi imaginé un "cœur agro-urbain" qui doit permettre une production maraîchère répondant aux besoins des habitants.»

A l'inverse, Clermont-Ferrand (141500 hab.) a développé deux écoquartiers sans s'inscrire dans le processus de labellisation. «Mon prédécesseur ne l'a pas voulu, explique Grégory Bernard, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. Selon lui, il aurait fallu remplir beaucoup de papiers, participer à de nombreuses réunions, sans que cela ne rapporte un centime à la ville. Je ne juge pas sa décision, mais je considère que l'enjeu de la ville durable est moins de construire des quartiers "vitrine" que de penser l'écosystème urbain dans son ensemble. Pour moi, le sujet des écoquartiers est derrière nous.»

> ***«C'est une manie française de mettre des étiquettes sur tout..., mais le référentiel "Ecoquartier" est plutôt pertinent.»***
>
> **Bruno Lhoste**, cofondateur du site «eco-quartiers.fr»

La démarche «Ecoquartier» a aussi été un moyen d'apprentissage collectif. D'une part, en imposant une mise en commun des savoir-faire entre les acteurs de la chaîne de construction. D'autre part, au travers du Club national Ecoquartier, un réseau qui fédère 800 collectivités dont les 200 signataires de la charte. «Ce club donne lieu à des échanges professionnels de très grande qualité qui contribuent à enrichir l'expertise de tous», estime Sylvie Mahot, directrice de l'aménagement et de la programmation à Montpellier.

UN PREMIER BILAN

Reste à savoir si les écoquartiers ont tenu leurs promesses. Huit ans après le lancement du mouvement, il est permis de réaliser un premier bilan.

Première observation: le phénomène reste majoritairement urbain. La ministre du Logement souhaite 30% d'écoquartiers en milieu rural à l'horizon 2018, mais la proportion n'est aujourd'hui que de 15%. «Il y a là une masse de collectivités que nous ne touchons pas encore, admet-on au ministère. A nous d'être à leur écoute.»

Deuxième constat: la question de la performance énergétique et de la qualité des bâtiments semble aujourd'hui maîtrisée. «Les pratiques se sont nettement améliorées, même si des progrès restent à faire», explique Thierry Rieser, du bureau d'études Enertech. «La performance énergétique est devenue la norme, estime, pour sa part, Bruno Lhoste. Ce n'est plus vraiment un enjeu.»

Les cinq axes prioritaires du nouveau label

Novateur Le renouvellement du label «Ecoquartier», dont la ministre du Logement a confié la charge à Alain Jund, doit permettre de concilier deux objectifs apparemment opposés: élargir le mouvement, notamment en direction des communes rurales, tout en maintenant un niveau d'exigence élevé.

«Le label doit garder son caractère novateur et avant-gardiste», a précisé Emmanuelle Cosse, en lançant, le 28 juin dernier, un «forum ouvert des écoquartiers». L'un des moyens d'ouvrir la porte de la labellisation à un plus grand nombre de collectivités pourrait être de simplifier le dossier de candidature. «S'engager dans cette démarche de labellisation demande beaucoup de temps et d'énergie, admet-on au ministère du Logement. Cela peut effrayer certaines collectivités territoriales. Il s'agit de trouver un juste milieu, sans abaisser le label.»

Dans sa lettre de mission à Alain Jund, la ministre du Logement et de l'habitat durable a, par ailleurs, formulé cinq priorités: des écoquartiers adaptés à l'échelle du territoire; une labellisation qui recouvre l'ensemble du cycle de production du quartier, de la conception à la vie quotidienne des habitants; une exigence soutenue concernant la participation des habitants à la conception et à la gestion de leur quartier; une réflexion approfondie sur la santé, le bien-être et la nature en ville; une attention particulière concernant la qualité de l'air intérieur.

La charte de la nouvelle génération d'écoquartiers devrait être rendue publique en décembre.

Grenoble (Isère) 160 200 hab.

VILLE DE GRENOBLE - SAGES

Le pionnier a essuyé les plâtres mais affiche un bilan positif

En matière d'écoquartiers, celui de De Bonne reste une référence. Lauréat en 2009 du Grand Prix national Ecoquartier, ce programme de 900 logements – dont 40 % de logements sociaux – , construit sur le site d'une ancienne caserne, en centre-ville, affichait des objectifs ambitieux : limiter à 50 kWhm² par an les besoins en chauffage. En 2011, une évaluation du bureau d'études Enertech pointait des failles dans la mise en œuvre ou la maintenance de certains équipements. Un journal avait évoqué « les ratés du premier écoquartier français ». L'interprétation irrite les auteurs du rapport. « De Bonne a été un véritable laboratoire, plaide Thierry Rieser, gérant d'Enertech. Nous défendons le droit à l'erreur, c'est ce qui permet de progresser collectivement. » Aujourd'hui, les consommations dépassent l'objectif initial d'environ 30 %, mais restent deux fois inférieures à celles de bâtiments de même génération. « Ce que nous avons manqué, c'est le passage de relais entre la construction et l'exploitation, estime Jérôme Buffière, chargé de mission à l'Agence locale de l'énergie et du climat. Les sociétés de maintenance n'ont pas toujours su optimiser des installations qui étaient nouvelles pour elles. Aujourd'hui, nous proposons aux syndics des contrats types, avec intéressement des exploitants à la performance énergétique. » Les habitants semblent plutôt satisfaits. Selon une étude du cabinet Argos en 2014, 94 % recommanderaient le quartier à leurs proches pour y vivre, et 41 % assurent avoir modifié leurs pratiques en matière d'écogestes.

Contact
Frédéric Cacciali, chargé de communication à la SEM Sages, 04.76.48.48.09.

Troisième constat : les nouveaux écoquartiers sont désormais mieux intégrés à la ville. « De plus en plus de projets sont en renouvellement urbain, indique Laure Der Madirossian, cheffe de groupe au Cerema, établissement public qui accompagne la démarche et participe à l'expertise des écoquartiers. Les écoquartiers créés ex-nihilo, comme on pouvait en observer les premières années, ne sont même plus expertisés. »

LA CONCERTATION

Quatrième enseignement : la question de la participation des habitants à la conception des écoquartiers est désormais présente dans le discours. Elle l'est moins dans les pratiques. Et la participation, lorsqu'elle existe, porte plus souvent sur des thèmes ciblés – l'aménagement d'un espace public, par exemple – que sur le projet d'ensemble. Il est vrai que la notion de coconstruction n'est guère ancrée dans la culture française. « Nous avons la chance d'avoir en France des acteurs de l'aménagement bien identifiés, analyse un fonctionnaire. Mais ils sont si bien organisés qu'ils n'ont pas l'habitude de consulter les usagers, au-delà des obligations réglementaires. »

Enfin, se pose la question de la qualité de vie dans les écoquartiers. Sans doute, le recul manque-t-il encore pour en juger. « On peut faire de beaux projets avec de beaux bâtiments et de beaux aménagements, commente Bruno Lhoste, on ne sait pas comment tout cela va faire ville et comment les habitants s'en saisiront. Ce n'est jamais gagné d'avance. »

Alain Jund s'interroge, lui aussi. « Une angoisse me saisit parfois : nous aurons passé des heures, des mois, des années à réfléchir collectivement pour créer des quartiers qui répondent aux exigences de la ville de demain, mais si je reviens dans vingt ans, comment le quartier aura-t-il vécu ? Je pense qu'il faut garder ce doute. » ▫ **J. L.**

La réussite de la démarche en quatre points clés

Il n'existe pas de modèle d'écoquartier. Mais il y a des principes à respecter pour qu'un écoquartier soit plus qu'une belle vitrine.

Un écoquartier n'est pas seulement une juxtaposition de bâtiments performants. Il ne doit pas être davantage une enclave pour «bobos». C'est d'abord un quartier qui tire parti de ses spécificités, voire de ses contraintes ou de ses faiblesses. C'est un territoire connecté, ouvert à tous, conçu pour et avec ses habitants, capable de générer des pratiques et des solutions reproductibles.

01 Un quartier performant

La démarche «Ecoquartier» a pour objectif de réduire l'empreinte écologique de la construction. Dans ce domaine, les progrès sont réels. D'une part, parce que les savoir-faire ont progressé. D'autre part, parce que les écoquartiers ont été rattrapés par la réglementation. Ce qui relevait de la performance, il y a quelques années, est devenu, aujourd'hui, la norme.

Certaines collectivités placent la barre plus haut. A Grenoble, le nouveau quartier Flaubert mettra l'accent sur les matériaux à basse énergie grise, avec des constructions en terre et en bois. A Montpellier, la ZAC Parc-Marianne est desservie par une centrale de trigénération à bois. A Strasbourg, le quartier Danube accueillera la première tour de logements à énergie positive de France.

L'autre enjeu consiste à changer d'échelle en mutualisant la production et la consommation d'énergie à l'échelle du quartier, grâce à des systèmes d'information intelligents. La démarche a été expérimentée à Lyon Confluence, avec l'opération «Hikari», premier îlot urbain à énergie positive. A Montpellier, l'ensemble du quartier Eurêka (245000 m² de plancher) sera à énergie positive, avec une puissance photovoltaïque de 5 à 6 MWc, soit l'équivalent d'une centrale au sol.

La performance ne doit toutefois pas être un but en soi. Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg, se méfie de «l'opulence technologique». «C'est un mythe, dit-il, qui risque d'être une erreur à l'avenir. Mieux vaut anticiper en misant sur la simplicité, la robustesse et la sobriété.»

Thierry Rieser, gérant du bureau d'études Enertech, assistant à maîtrise d'ouvrage de la ville de Grenoble pour la ZAC De Bonne, prône lui aussi une approche «low tech». «Mieux vaut avoir une enveloppe très bien isolée, qui ne posera pas de problème de maintenance, et recourir à un système de chauffage simple. L'enjeu n'est pas dans la performance effective: il s'agit simplement d'utiliser des outils et des techniques adaptées aux utilisateurs, c'est-à-dire aux habitants et aux équipes de maintenance.»

02 Un quartier pour les habitants

Construire pour les habitants: si la formule paraît relever de l'évidence, sa mise en œuvre se révèle complexe. Difficile, il est vrai, d'associer à la conception d'un nouveau quartier des habitants qui ne sont pas encore connus. L'enjeu est pourtant d'autant plus crucial que l'évolution des pratiques requises

Paris 2,22 millions d'hab.

Des bâtiments complexes qui appellent à penser aussi leur exploitation

S. GRAZIA

Dès son lancement en 2007, le projet d'écoquartier de Clichy-Batignolles veut tendre vers un bilan carbone neutre, avec des bâtiments peu énergivores et le développement d'énergies renouvelables, tout en préservant la biodiversité, avec notamment un parc de 10 hectares. Ces objectifs sont déclinés à l'échelle de chaque bâtiment. «Les projets sont évalués à chaque étape clé, de la conception à la livraison. Pour tenir les engagements, nous imposons aux promoteurs et constructeurs une obligation de résultats assortie d'un séquestre de 4% du montant de la charge foncière», explique Mélanie Van Waveren, directrice de l'aménagement de Paris Batignolles aménagement (PBA).

Lors de la livraison des 1400 premiers logements, les engagements sont tenus, mais leur exploitation révèle des consommations d'énergie supérieures. La difficulté de prise en main, par les usagers, de ces bâtiments plus complexes, explique en partie ces écarts. Pour y remédier, PBA va mieux former et informer les usagers, grâce à une plateforme internet qui regroupera toutes les données de consommation, mais aussi avec des facilitateurs pour sensibiliser les gestionnaires des bâtiments. Enfin, une nouvelle forme de contractualisation sur les engagements de performance réelle avec l'ensemble des acteurs, de la conception à l'exploitation, va être recherchée. **A. G.**

Contact

Paris Batignolles aménagement, 01.75.77.35.00.

dans un écoquartier ne peut être obtenue sans une adhésion des résidents. L'universitaire Vincent Renauld (*) a enquêté dans le quartier De Bonne, à Grenoble, pour observer l'attitude des habitants face aux outils ou dispositifs proposés: un sol écologique nécessitant peu d'eau et aucun détergent, un interrupteur coupeur de veille, des façades végétales qui déposent parfois des feuilles ou des petites bêtes sur les balcons.

L'étude montre que ces écotechniques, lorsqu'elles ne sont pas comprises, sont ignorées ou détournées: sols nettoyés à l'eau et au savon, interrupteurs de veille délaissés, projection d'insecticide sur les façades végétales, voire détournement du système d'arrosage. «On ne peut pas imposer aux gens des solutions qui ne leur conviennent pas, confirme Bruno Lhoste, du site «eco-quartiers.fr». Il faut faire des petits pas, inciter sans contraindre, favoriser les échanges. Lorsque les gens sont prêts à faire une partie du chemin de manière volontaire, il y a plus de chance que cela marche.»

Certaines collectivités testent des outils nouveaux, comme l'«e-concertation». A Serris (8400 hab., Seine-et-Marne), les habitants ont été invités à composer un parc urbain grâce à une application numérique, «Imaginer son parc». Quelque 1500 personnes ont consulté le site, 200 d'entre elles ont finalisé un projet. Leurs contributions ont nourri le cahier des charges remis au maître d'œuvre.

A Mulhouse (112100 hab.), la ville a créé, en 2015, l'Agence de la participation citoyenne, qui jouera un rôle actif dans la conception du futur écoquartier prévu sur la friche industrielle DMC. «Nous associerons les habitants dès le début, en leur demandant comment ils aimeraient vivre dans le quartier, quel type de logement il faut y construire, où mettre les pistes cyclables...», détaille Catherine Rapp, adjointe à l'urbanisme.

Une autre difficulté est de faire en sorte que le quartier vive, une fois habité. La solution passe d'abord par l'organisation du bâti. «Il sera plus facile à des habitants de connaître leurs voisins s'il y a quatre logements par cage d'escalier que s'il y en a cinquante, observe Pierre-Charles Decoster, directeur des opérations d'Epamarne.» Essentielle également est la place donnée aux espaces publics et aux équipements générateurs de rencontres. Certaines villes, comme Strasbourg, Montpellier ou Clermont-Ferrand misent sur l'habitat participatif comme ferment de dynamisme. «On amène ainsi un noyau d'habitants motivés qui vont se surinvestir dans le quartier», souligne Yves Nurit, directeur général adjoint de Montpellier métropole.

Autre question: comment impliquer les habitants dans la vie du quartier quand la tendance est au repli sur soi? «Il faut multiplier les propositions permettant à chacun de trouver un intérêt à sortir de chez soi, à rencontrer ses voisins et à bâtir des projets ensemble», répond Pierre-Charles Decoster.

Habitat III

Après Vancouver en 1976 et Istanbul en 1996, la 3e conférence internationale Habitat, organisée par ONU-Habitat, se tiendra à Quito (Equateur) du 17 au 20 octobre, sur le thème: «Le développement urbain durable: l'avenir de l'urbanisation?». La France présentera à cette occasion la méthode d'évaluation de la démarche «Ecoquartier» et ses premiers résultats.

03 Un quartier inséré dans la ville

Un écoquartier n'est pas une île. «La réflexion sur la trame urbaine, le maillage, la contextualisation, l'identification des spécificités est essentielle, souligne Laure Der Madirossian, du Cerema. C'est ce qui fait que la greffe va prendre. Sans cette dimension, le projet n'entrera pas dans la démarche. Inutile de concevoir des bâtiments performants ou d'innover dans la gestion des déchets si la base n'y est pas.»

Outre le positionnement du quartier, l'insertion passe également par les relations tissées avec l'environnement proche. «il est possible d'éviter d'avoir un quartier isolé en y installant des services et des équipements susceptibles d'intéresser les quartiers voisins», suggère Bruno Lhoste, du site «ecoquartiers.fr».

L'intégration à la ville se joue également sur la question de

TÉMOIGNAGE

«Il reste beaucoup à faire en matière de participation»

E. SOUDAN / ALPACA / ANDIA

LAURE DER MADIROSSIAN, responsable du groupe «projets d'aménagement et connaissances des territoires» au Cerema

«Dans la conception des écoquartiers, la prise en compte des pratiques des habitants existe, mais rarement sur un mode participatif. Notons toutefois le cas des projets "Anru" [Agence nationale pour la rénovation urbaine]: la participation est plus facile à mettre en œuvre dans un quartier déjà occupé, à l'exemple du parc Molière de l'écoquartier des Mureaux [Yvelines], qui a fait l'objet d'une démarche participative sur la définition des jardins familiaux et des terrains de sport.

Mais des marges de progrès existent au regard de ce qui est fait aux Pays-Bas. La démarche, là-bas, consiste à créer des usages avant d'engager un projet. On fait en sorte que les gens viennent sur le site du futur quartier et se l'approprient grâce à des lieux de convivialité, puis on les interroge sur le devenir de cet espace. Il reste beaucoup à faire côté français, même si quelques initiatives émergent, comme le parc de l'Union, dans la métropole lilloise.»

la mobilité. A Strasbourg, le quartier Danube, desservi par deux lignes de tramway, a servi d'incubateur pour la mise en œuvre du pass mobilité, qui propose un titre unique pour le bus, le tramway, les vélos en libre-service, l'autopartage et les parcs relais. Cette connexion avec l'offre de transports a permis de réduire fortement la place de la voiture: la capacité de stationnement, mutualisée, est limitée à 0,5 place par logement. Elle est deux fois inférieure au nombre de places réservées aux vélos.

Enfin, un quartier inséré dans la ville est un quartier pour tous, ce qui implique une mixité des fonctions des populations. «J'ai été frappé en visitant des écoquartiers à Copenhague, au Danemark, ou à Malmö, en Suède, témoigne Alain Jund, à Strasbourg. Je me suis demandé: mais où sont les plus pauvres? L'enjeu majeur est de produire des quartiers accessibles à tous. Il ne peut pas y avoir d'un côté un monde idéal, où tout se passe bien, et tout autour la vraie vie.»

04 Diffuser les innovations dans la ville

Un écoquartier n'a de sens que s'il permet de transformer la ville. Cet espace démonstrateur peut servir à expérimenter des solutions susceptibles d'être reproduites ailleurs, qu'il s'agisse de performance énergétique ou d'innovations en matière de gouvernance ou de vivre-ensemble. «L'enjeu est de faire passer ces savoir-faire dans la pratique quotidienne, pas forcément de refaire des opérations emblématiques avec des financements exceptionnels», précise Laure Der Madirossian, du Cerema. Cette diffusion peut se faire par le biais d'une évolution des documents d'urbanisme.

A Grenoble, les performances visées pour De Bonne relèvent désormais du standard de la construction. «Depuis le 1er janvier 2015, toute demande de permis de construire doit afficher un objectif de performance équivalent à la référence "RT" 2012 moins 20%», explique Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme.

A Montpellier, le référentiel «Aura», appliqué aux quartiers durables, est désormais décliné sous forme d'une grille utilisée dans l'instruction des permis de construire de plus de cinq logements.

A Strasbourg, le futur plan local d'urbanisme intercommunal de l'eurométropole devrait imposer 30% de production d'énergie renouvelable dans tout programme de plus de dix logements. Telle est, au fond, la finalité de l'écoquartier: se dissoudre dans «l'écoville» **J. L.**

(*) «Fabrication et usage des écoquartiers», Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) 4 800 hab.

Un centre ancien réanimé avec délicatesse

MHLD / DGALN / DHUP / AD4

Forcalquier a choisi le quartier le plus dégradé du centre ancien pour y mener une ambitieuse opération de rénovation urbaine. Le projet visait à réanimer un quartier miné par la vacance et abandonné aux marchands de sommeil. Livré en 2010, labellisé en 2013, l'écoquartier historique accueille 211 logements, dont 54 logements sociaux, et 12 commerces et locaux associatifs. La démarche a été construite autour d'une procédure de résorption de l'habitat insalubre: création d'une place pour aérer le quartier et faire entrer la lumière, respect de la trame urbaine et des spécificités du site. «Il n'y a rien d'ostentatoire, témoigne Catherine Flachère, cheffe du service "aménagement urbain et habitat" à la DDT des Alpes-de-Haute-Provence. On entre dans le nouveau quartier sans percevoir de frontière.» «Il fallait pourvoir continuer à lire la ville telle qu'elle avait été créée, commente Gilles Broccoli, architecte. Ce qui n'oblige pas à faire du pastiche.»

Contact
Gérard Avril, premier adjoint, 04.92.70.91.01.

Comment évaluer les écoquartiers?

Le ministère du Logement, en partenariat avec un groupe de collectivités volontaires, élabore actuellement une méthode d'évaluation des écoquartiers. Celle-ci comportera des indicateurs – qualitatifs et quantitatifs – relatifs aux 20 engagements de la charte des écoquartiers. Cette «boîte à outils» devrait être disponible cet automne. «Ce sera un outil simple d'utilisation et peu coûteux, dont les collectivités pourront s'emparer pour s'autoévaluer et s'assurer de la qualité de leurs opérations, explique-t-on au ministère. Ce dispositif servira aussi à mesurer l'impact des politiques publiques en faveur de la ville durable.» Autre initiative: le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) a été chargé par le ministère du Logement de dresser un bilan des 39 quartiers déjà labellisés. «Il s'agit d'apprécier sur le terrain la façon dont vivent ces écoquartiers», précise le Cerema.
L'ouvrage devrait paraître en décembre, avec la présentation des lauréats de la 4e campagne de labellisation.

ALAIN JUND

«Ce mouvement doit redonner de l'espoir et de l'optimisme»

L'adjoint au maire de Strasbourg et vice-président de l'eurométropole de Strasbourg, Alain Jund, a été chargé par la ministre du Logement de piloter une réflexion sur le renouvellement du label «Ecoquartier».

Quel bilan faites-vous de la démarche «Ecoquartier»?
Seulement 39 quartiers ont été labellisés, mais il est intéressant de constater que 200 collectivités ont signé la charte des écoquartiers. Adhérer à cette charte permet de se fixer un cap, c'est un point de départ. Il est nécessaire de la faire connaître davantage. Cela fera partie de mes propositions. Il s'agit d'entraîner 500 quartiers dans ce mouvement. Pas seulement en milieu urbain, mais aussi dans le périurbain et les zones rurales.

Comment faire évoluer le label?
Il faut y intégrer des questions qui ne se posaient pas à l'origine, comme la santé, la qualité de l'air ou les écomatériaux. Mais l'objectif est surtout de donner une légitimité plus forte à la démarche. Peut-être faut-il un engagement au plus haut niveau de l'Etat, à l'occasion de la conférence internationale Habitat III, par exemple.

Quelles sont aujourd'hui les insuffisances de la démarche?
J'en vois deux. Tout d'abord, on n'a pas suffisamment réussi à mutualiser les expériences. Ensuite, on n'a pas assez fait de l'écoquartier un objet politique. On s'est parfois contenté de juxtaposer des performances, certes nécessaires, mais sans faire de cette démarche un levier de transformation de nos territoires. L'enjeu va bien au-delà des solutions techniques. Il est dans un processus qui permet de faire avancer tout le monde. L'écoquartier n'est pas une somme de contraintes mais un moyen de répondre aux défis de la planète et de contribuer au bien-être de chacun. Ce mouvement doit redonner de l'espoir et de l'optimisme. On n'atteindra pas le facteur 4 en 2050 (la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre, ndlr) en traînant les pieds. Il faut de l'enthousiasme.

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

«L'enjeu va bien au-delà des solutions techniques: il est dans un processus qui permet de faire avancer tout le monde.»

A-t-on suffisamment pris en compte les habitants?
Dans la volonté, oui. Dans la pratique, non. Mais il est difficile d'associer des habitants qui n'arriveront que dans six ou sept ans. Ce qui est important, c'est qu'un projet d'écoquartier fasse l'objet d'un débat public, avec les riverains, les professionnels et les aménageurs, sur la manière de concevoir la ville de demain.

Doit-on rendre le label plus accessible?
Il est nécessaire d'élargir la base en conservant une ambition identique. Peut-être devra-t-on prévoir des étapes, ou imaginer un label polymorphe. Il faut garder les pieds dans la glaise et la tête dans les étoiles. A nous de trouver les chemins pour atteindre cette ambition.

Propos recueillis par Jean Lelong

À LIRE

Les écoquartiers à l'épreuve de la réalité
Pour l'universitaire Vincent Renauld, les projections des experts engagés dans la fabrication des écoquartiers (concepteurs, aménageurs, constructeurs) se heurtent à la réalité des habitants qui, au quotidien, «bricolent» et adaptent leurs nouveaux environnements pour habiter selon leurs besoins et habitudes de vie. La «durabilité» ne reproduit-elle pas ainsi le même schéma pédagogique et descendant envers les habitants que la «modernité» à l'époque des grands ensembles des années 60?

«Fabrication et usage des écoquartiers - Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France», par Vincent Renauld, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

Désirer l'innovation plutôt que la subir
Le regard éclairant d'un psychosociologue et d'un spécialiste de l'urbanisme et de la construction sur la ville de demain, «territoire d'innovation de nouveaux modes de vie, d'inventions sociétales qui seront non pas imposées, mais désirées».

«Faire société en ville, une utopie réaliste», par Tristan Benhaïm et Alain Maugard, Editions de l'aube, mai 2016.

SUR LE WEB

Les écoquartiers en débat
Le site «eco-quartiers.fr» est une plateforme interactive de débats sur l'urbanisme et les quartiers durables. Il est porté et animé par l'association Eco-quartiers, fondée par les dirigeants de trois organisations impliquées dans la ville durable: Evolution, Inddigo et Icom. Le site propose des outils, des études de cas et une présentation des «dix enjeux clés» des écoquartiers.

www.eco-quartiers.fr

la Gazette.fr

Pour aller plus loin

Ecoquartiers: les pistes de réflexion pour faire évoluer le label
www.lagazette.fr/450850